

Maison des parents Cœur du Pays Haut

Rapport d'activité

2025

AVEC LE SOUTIEN DE

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'EPE LORRAINE	p.3
LA MAISON DES PARENTS D'AUDUN LE ROMAN	p.5
<ul style="list-style-type: none">- Eléments introductifs- Cartographie de la Maison des parents- Objectifs généraux- Objectifs opérationnels- Les missions socles- Les missions complémentaires- Services proposés- Rythme et fréquence proposés- Composition de l'équipe- Coordination- Evaluation	
INDICATEURS DE SUIVI ET BILAN QUALITATIF 2025	p.12
<ul style="list-style-type: none">- Chiffres globaux pour l'année 2025- Origine géographique des familles- Composition familiale- Thématiques abordées- Actions menées sur la charge mentale- Actions menées sur la parentalité numérique- Actions menées sur la périnatalité- Impacts du lieu sur les familles- Travail partenarial	
CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026	p.21

I. PRESENTATION DE L'ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LORRAINE

Au cœur du champ social depuis 1948, l'Ecole des Parents et des Educateurs (EPE) de Lorraine est une association laïque à but non lucratif.

Son activité se développe autour de 3 axes :

- **Le soutien et l'accompagnement à la parentalité, à la jeunesse et à la famille dans le cadre d'une mission de service public.** Elle propose donc différents services d'écoute, d'information et d'accompagnement relatifs aux questions relationnelles et d'éducation. Ces services sont destinés aux professionnels de l'action sanitaire et sociale, de l'éducation, ainsi qu'à la population résidant sur le territoire lorrain. Tous les âges de la vie (enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse) sont concernés par les actions mises en place. L'Ecole des Parents et des Educateurs est ainsi en prise directe avec les évolutions sociétales et constitue, en particulier, un observatoire privilégié des groupes familiaux.
- **La défense et la promotion des droits de l'enfant** avec la Maison des Droits de l'Enfant et des jeunes de Moselle, créée fin 2021 à Metz.
- **La formation et l'accompagnement des professionnels des champs de l'éducatif, du social et du médico-social.**

Entre terrain et formation, l'Ecole des Parents et des Educateurs opère le lien entre théorie et pratique professionnelle.

Toutes les actions menées par l'EPE s'inscrivent dans les valeurs fondatrices de l'association, celles de l'Education populaire et du champ du travail social et de la relation d'aide.

Au service du développement de la personne humaine et dans le respect de sa liberté de conscience et de pensée, l'EPE défend :

- Une indépendance politique et confessionnelle,
- Une ouverture à tous sans considération d'origine sociale,
- Le respect des personnes et de leurs différences à tous les âges de la vie, sans modèle familial normatif de référence,
- L'écoute d'autrui,
- La valorisation de la parole en tant qu'expression de soi et outil de communication,
- La facilitation à l'accès à une vie sociale notamment par l'information et la culture.

En outre, l'éthique de l'EPE se fonde sur quelques principes clés :

- Respecter la confidentialité. Les professionnels de l'École des Parents et des Educateurs sont garants du cadre confidentiel de leur intervention (la rupture de la confidentialité relève de la seule obligation légale du devoir de signalement, tel que prévu par le législateur),
- Considérer la personne dans toutes ses dimensions, en référence au paradigme de la complexité (prise en compte de son histoire, de son environnement social, économique et familial),
- Accueillir la parole avec une écoute bienveillante et dénuée de jugement, sans imposer de modèle normatif,
- Proposer un cadre d'échanges favorable à la rencontre de l'autre dans sa singularité,
- Promouvoir l'autonomie et la responsabilité des personnes accueillies,
- Proposer un cadre neutre.

II. LA MAISON DES PARENTS D'AUDUN LE ROMAN

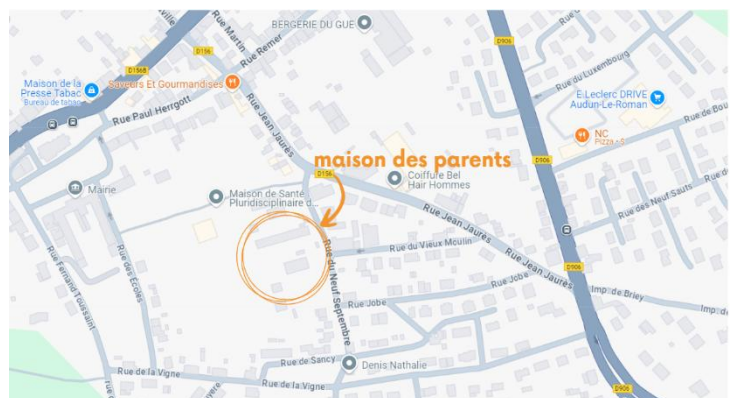
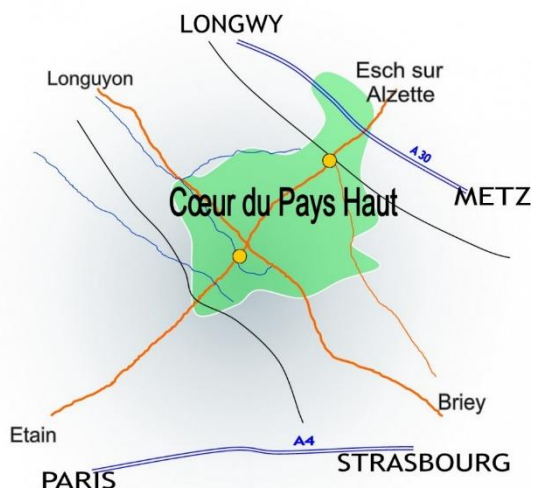
Dans un contexte de fortes évolutions des conditions d'exercice du rôle de parent, le renforcement du soutien à la parentalité est devenu aujourd'hui une priorité incontournable.

Fort d'une expérience reconnue dans le champ de la parentalité et de l'accompagnement des familles, l'Ecole des Parents et des Educateurs de Lorraine déploie son offre de services sur le territoire de la Meurthe-et-Moselle depuis 2016 à travers notamment les dispositifs Ecoute Parents et l'animation du réseau parentalité sur le territoire de Longwy.

A travers cette implantation et les échanges qui en découlent avec les parents et les professionnels du territoire, nous faisons le constat d'un besoin pour les familles de pouvoir identifier et bénéficier d'un lieu de ressources et d'accompagnement concernant les problématiques spécifiques qu'ils peuvent rencontrer.

En effet, en dépit de la présence sur le territoire de dispositifs importants tels que les centres médico psychologiques, le CIDFF, ou encore la maison des adolescents, le manque d'une structure dont l'offre de service est centrée sur le soutien à la parentalité, a pu être relevé à différentes reprises et par diverses instances sur le territoire.

⇒ Localisation et périmètre :



La commune d'Audun-le-Roman a été retenue en raison de sa position de carrefour et de son accessibilité entre plusieurs communes du territoire (Jarny, Briey, Longwy...), dont certaines ne disposent pas de structures d'accueil pour les parents, telles que les LAEP.

⇒ Objectifs généraux

La Maison des parents vise un accompagnement des familles à travers diverses modalités pouvant s'adapter à leurs problématiques, leurs besoins et leurs disponibilités.

Consultations individuelles sur prise de rendez-vous, accueils libres et spontanés dans l'espace collectif du « Café des parents », organisation de groupes d'échanges, ateliers et conférences-débats, sont autant de modalités dans lesquelles pourront s'inscrire les familles qui le souhaitent.

Ces espaces de parole sont dédiés à l'évocation des difficultés familiales quelles qu'elles soient (séparation de couple, difficultés de communication avec son adolescent, peurs et questionnement liés à l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille, etc.).

Dans une logique de prévention des crises relationnelles et intrafamiliales, ces permanences ont pour objectif d'accompagner ces familles à travers une écoute, un soutien et un éclairage professionnels ponctuels ou réguliers concernant leurs vécus et ressentis, et éventuellement de pouvoir les orienter vers un service extérieur spécifique en fonction de leurs besoins.

⇒ Objectifs opérationnels

À travers ces différentes modalités d'accompagnement, la Maison des parents d'Audun-le-Roman poursuit les objectifs opérationnels suivants :

- Proposer des espaces de parole pour les familles en demande, dans un cadre contenant et sécurisant
- Permettre aux familles d'évoquer leurs difficultés et de bénéficier d'une écoute et d'un éclairage professionnel.
- Soutenir et développer la confiance en leurs compétences en encourageant leurs ressources.
- Prévenir d'éventuelles situations à risque en termes de santé mentale, d'intervention précoce ou encore de ruptures familiales importantes.
- Orienter les familles vers des services extérieurs spécifiques en fonction des besoins éventuels identifiés.

⇒ **Ces missions s'inscrivent en cohérence avec le cahier des charges national des espaces ressources parentalité :**

L'objectif premier de ces Maisons des parents est de regrouper la réponse « soutien à la parentalité » au sein d'un même lieu pour la rendre plus accessible à l'ensemble des parents et améliorer sa visibilité. Ces lieux visent à promouvoir une prise en charge globale de l'accompagnement des parents, en proposant une palette de propositions en matière de soutien à la parentalité.

Le fonctionnement des Maisons des parents s'organise autour de missions socles et de missions complémentaires.

⇒ **Les missions socles :**

L'information : la diffusion et la mise à disposition d'informations sur les questions spécifiques de parentalité, adaptées aux différents publics.

Le lieu ressource doit être un relais d'information sur les territoires.

L'accueil inconditionnel :

- *Un lieu ouvert à tous les parents et futurs parents, favorisant une continuité de services aux parents d'enfants de différentes tranches d'âges, de la petite enfance à l'adolescence.*
- *Une attention particulière aux familles en situation de précarité et/ou de vulnérabilité pour assurer un accès effectif au lieu ressource.*
- *L'accompagnement des parents lors d'événements ou de moments clés pouvant fragiliser la vie familiale.*
- *Proposer un accès gratuit (ou demander une participation symbolique aux parents pour les animations).*
- *Pour les 1000 premiers jours, une articulation entre les différents acteurs intervenants durant cette période.*
- *L'appui aux collectifs de parents : initier des projets dont les parents sont acteurs*
- *La proposition de service de soutien à la parentalité*
- *Des lieux polyvalents proposant l'accès à des services en partenariat avec les acteurs locaux,*
- *Hébergeant des dispositifs et action de soutien (ex : médiation familiale, LAEP, groupes de paroles...),*
- *Une programmation d'actions (ex : ateliers, café des parents, expositions, conférence...)*
- *L'intervention ponctuelle ou lors de permanence de professionnels spécialisés dans l'accompagnement de la relation parent-enfant (tels des pédopsychiatres ou*

intervenant sur des besoins répondants aux préoccupations identifiés par les parents)

- *La multiplicité des portes d'entrée et des expériences parentales est à rechercher car elle est essentielle dans un lieu ressource.*

⇒ **Les missions complémentaires :**

- *Être un lieu de rencontres entre acteurs et professionnels du territoire sur des sujets communs autour du soutien à la parentalité*
- *La contribution à la diffusion d'information entre porteurs d'action, entre acteurs du territoire*
- *La contribution aux démarches d'analyse de besoin et de diagnostic auprès des collectivités et associations*
- *L'appui méthodologique à la construction d'initiatives auprès de collectif de parents, de porteurs en émergence.*
- *Des missions en articulation et complémentarité avec les chargés de coopération parentalité des EPCI concernés et les autres postes de coordinations existants : des référents familles des centres sociaux (si, toutefois, le projet présenté concernait un territoire pourvu d'un centre social).*

⇒ **Services proposés**

Afin de répondre à ces missions, différentes modalités d'actions sont proposées aux usagers :

- Des entretiens individuels de soutien psychologique et éducatif. Une psychologue propose 4 créneaux de **consultations** par semaine, sur prise de rendez-vous le mardi ou le jeudi afin de permettre aux parents de cheminer sur leurs questionnements liés à leur problématique familiale avec un professionnel de l'écoute. En aucun cas, le dispositif ne pourra se substituer à un organisme de soin, ni même de thérapie à proprement parler.
- Des accueils spontanés dans le cadre d'un « **Café des parents** » qui pourront recevoir et accueillir tout parent désireux d'échanger avec ses pairs sur la parentalité, l'éducation, l'actualité... Le lieu est ouvert le mercredi de 13h30 à 19h30 et fonctionne en accueil libre, sans rendez-vous. Les parents peuvent y venir avec ou sans leurs enfants. Un accueil convivial leur est proposé (café, fauteuil, jeux pour les enfants...). Un binôme de professionnels accueillant est présent à chaque accueil et est garant du cadre proposé et de ses objectifs.
- Des **actions collectives « thématiques »** complètent ces venues spontanées dans le cadre d'une programmation trimestrielle, permettant aux parents de

s'inscrire dans le cadre d'une conférence-débat, d'un groupe d'échange ou encore d'un atelier. L'objectif est de permettre aux parents de se réunir et d'échanger sur des thématiques et des préoccupations communes, de leur proposer des éclairages et des outils de communication au bénéfice de la relation qu'ils ont avec leurs enfants.

- Des **temps d'échanges, de réunions, d'informations, et de promotion** du dispositif sont proposés aux acteurs et structures du territoire dans une dynamique d'aller vers afin de faire connaître la création de la permanence et d'envisager des partenariats et projets communs, dans l'intérêt des familles du territoire. 6 heures de coordination hebdomadaire sont consacrées à ce travail partenarial et de mise en relation.

⇒ Rythme et fréquence proposés

La Maison des parents a ouvert le 12 septembre 2023, selon l'organisation suivante :

- Le mardi matin et le jeudi après-midi : consultations individuelles sur rendez-vous
- Le mercredi : atelier thématique de 10h à 12h, accueils spontanés dans le cadre d'un « Café des parents » de 13h45 à 19h15, et deux fois par mois un échange thématique de 17h30 à 19h. Une conférence ou un temps fort est également proposé tous les trimestres.

A noter que les consultations individuelles sont fixées à 1h maximum par famille et que la présence au Café des parents ne peut excéder 2h par famille et par jour.

⇒ Composition de l'équipe

Afin de mener à bien les missions au service des parents et des familles, nous nous appuyons sur l'engagement, le professionnalisme et le dynamisme d'une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs psychologues et d'une éducatrice de jeunes enfants.

Nous revendiquons la diversité des parcours et des expériences, partageons une culture commune centrée sur l'accueil inconditionnel, le non-jugement et la bienveillance. Nous croyons enfin que la réussite de notre projet repose autant sur les compétences de l'équipe que sur les coopérations construites avec les partenaires.

⇒ Coordination et communication

Deux professionnelles assurent la coordination de la Maison des parents d'Audun-le-Roman. Elles développent et animent les partenariats avec les institutions locales,

assurent la promotion des actions, ainsi que la communication et le lien à distance avec les familles.

L'une d'entre elles est également chargée d'animer le réseau parentalité sur le territoire de Longwy-Villerupt-Longuyon, ce qui facilite l'actualisation du diagnostic territorial et renforce les liens et l'articulation avec les acteurs et partenaires concernés.

Exemples de communication transmises aux familles et aux partenaires :

The collage displays several communication materials from 'Maison des Parents' (EPPE) in Audun-le-Roman:

- Top Left:** A poster for 'OCTOBRE - DÉCEMBRE 2025' featuring the 'MAISON des PARENTS' logo and 'EPPE RESOURCES PARENTALES'. It lists 'PROGRAMMATION DES GROUPES D'ÉCHANGES, HORAIRES DU CAFÉ DES PARENTS ET DU POINT ÉCOUTE PARENTS' and provides contact information for 'service famille retraite services'.
- Top Middle:** A poster for 'ATELIERS ENTRE PARENTS DE 10H À 12H' titled 'UN ESPACE D'ÉCOUTE ENTRE PARENTS'. It lists dates from October to December and includes the text 'ANIMÉES PAR LA EDUCATRICE, LE JEUNE ENFANT, SUR INSCRIPTION'.
- Top Right:** A poster for 'CAFÉS DES PARENTS LES MERCREDIS DE 13H45 À 19H15'. It describes the purpose of the meetings and lists dates: 'Mercredi 12 novembre de 14h à 17h & Mercredi 19 novembre de 16h à 19h'.
- Middle Left:** A poster for 'POINT ÉCOUTE PARENTS' titled 'Sur rendez-vous du mardi au jeudi'. It describes the service as a confidential space for parents and lists 'INFOS ET INSCRIPTIONS'.
- Middle Right:** A poster for 'CONFÉRENCE-DÉBAT' on '26 novembre de 17h 15 à 19h15' titled 'Quelle place pour les parents dans notre société actuelle?'. It includes 'INFOS ET INSCRIPTIONS'.
- Bottom Left:** A poster titled 'NOUS TROUVER' providing the address 'Maison de l'Enfance 2 Rue du Neuf Septembre Audun-le-Roman' and phone number '06 20 77 99 33'.
- Bottom Middle:** A poster for 'LE CAFÉ DES PARENTS' and 'ATELIERS THÉMATIQUES' with dates 'Les mercredis de 13h45 à 19h15' and 'Les mercredis de 10h à 12h'.
- Bottom Right:** A poster for 'JANVIER 2025' titled 'ATELIERS PARENTS DE 10H À 12H'. It lists dates for 'Cafés thématiques de 17h30 à 19h' and 'CAFÉS DES PARENTS LES MERCREDIS DE 13H30 À 19H30'.

⇒ Evaluation

L'évaluation repose sur une approche quantitative et qualitative. Elle est partagée avec les parties prenantes dans le cadre du comité de pilotage et fait l'objet d'un rapport d'activités annuel.

→ Evaluation quantitative :

L'évaluation quantitative se décline selon la nature des activités (café des parents, accompagnement individuel, consultation de couple, etc.) et prend la forme d'indicateurs de suivi, de résultat et d'impact, parmi lesquels :

- Nombre d'heures d'ouverture au public
- Fréquentation des actions
- Nombre et récurrence des passages au café des parents, etc.
- Vecteur d'information du public
- Typologie du public accueilli (sexe, âge, composition du foyer, configuration familiale, origine géographique, situation sociale, etc.)
- Durée et rythme des consultations
- ...

→ **Evaluation qualitative :**

- Thématiques des actions collectives (sommeil de l'enfant, grand-parentalité, rivalité au sein de la fratrie, utilisation des écrans, émotions, préparer la naissance d'un enfant...)
- Sujets des débats spontanés entre parents dans le cadre des accueils informels (logement, stress, isolement, charge mentale, modes de garde, périnatalité, éducation, actualités, développement psychomoteur, etc.)
- Difficultés exprimées par les parents
- Problématiques traitées (relation parents/enfants, vie affective, conjugalité, troubles du comportement, charge mentale, pression sociétale etc.)
- Implication et participation des usagers
- Prescription des partenaires (assistants maternels, associations, professionnel·le·s du soin, travailleurs sociaux, écoles et collèges, etc.)
- Orientation vers des partenaires extérieurs (LAEP, PMI, psychiatres, CMPP, Maison des adolescents, protection de l'enfance, médiation familiale, crèche, relais petite enfance, etc.)
- Impacts des consultations (restauration des rôles et des places au sein de la famille, amélioration de l'estime de soi, capacité à structurer sa pensée, apaisement physique ou psychique, soins engagés, etc.)
- Analyse des professionnel·le·s
- Satisfaction des usagers
- ...

L'ensemble des rapports et bilans produit veille à garantir l'anonymat des bénéficiaires. Les indicateurs peuvent ainsi être adaptés au regard de la configuration territoriale.

III. INDICATEURS DE SUIVI ET BILAN QUALITATIF 2025

La Maison des parents a assuré 46 jours d'ouverture (un mercredi par semaine) ainsi que 4h hebdomadaires consacrées au Point Ecoute Parents.

Ces services ont fonctionné tout au long de l'année à l'exception de la fermeture estivale du 30 juillet au 26 août 2025 ainsi qu'en fin d'année à partir du 23 décembre 2025.

⇒ Chiffres clés

L'année 2025 met en exergue la fréquentation suivante sur les différents dispositifs :

❖ Point Ecoute Parents :

- **74 consultations assurées (contre 62 en 2024)**
- **62 entretiens en présentiel**
- **12 entretiens à distance**
- **21 familles différentes**

❖ Cafés des parents :

- **58 passages spontanés (contre 45 en 2024)**
- **86% de mères**
- **13% de pères**
- **1% de grands parents**
- **67 enfants présents**
- **19 familles différentes**
- **13 nouvelles familles**

❖ Ateliers thématiques :

- **78 participations (contre 30 en 2024)**
- **22 familles différentes**

❖ Cafés des parents délocalisés :

- **102 participations**

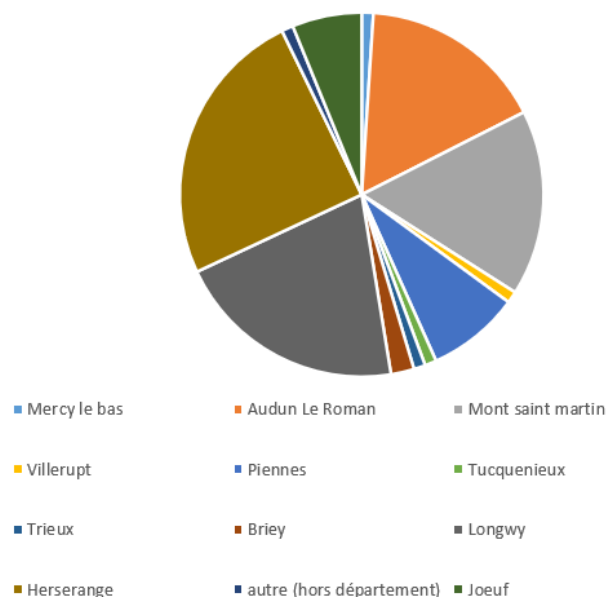
Dans l'ensemble, ces données témoignent d'une montée en charge progressive du dispositif et d'une meilleure identification par les familles et les partenaires.

Toutefois, la progression plus modérée de la fréquentation du Café des parents met en évidence une difficulté persistante à mobiliser les familles sur les temps d'accueil informels, malgré les actions de communication et de partenariat engagées.

Par ailleurs, la très forte représentation des mères souligne un enjeu de diversification des publics, notamment en direction des pères et des grands-parents.

⇒ Origine géographique des familles

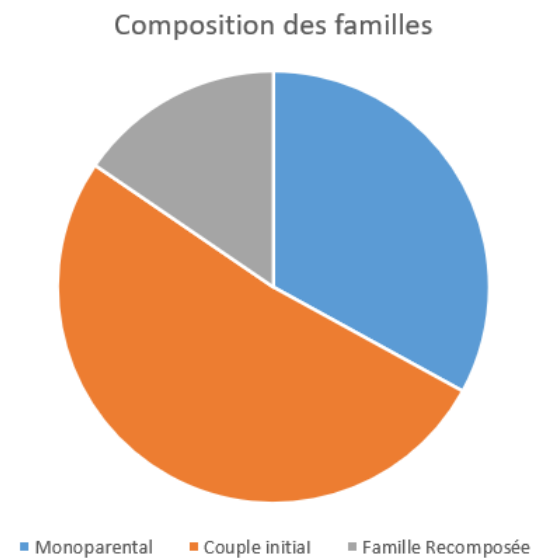
Origine géographique des familles



Les données recueillies mettent en évidence une diversité des communes de provenance des familles.

Cette répartition témoigne du rayonnement territorial du dispositif ainsi que de l'efficacité du relais assuré par les partenaires locaux.

⇒ Composition familiale



Les données statistiques indiquent que la majorité des usagers de la structure sont des parents en couple.

Ce constat diffère d'autres dispositifs portés par l'EPE, où les familles monoparentales sont généralement plus représentées.

Cette spécificité peut s'expliquer par une attractivité particulière auprès des parents de jeunes enfants.

La question de l'accessibilité constitue également un facteur explicatif : les difficultés de mobilité, notamment pour les familles monoparentales, peuvent limiter l'accès au dispositif. Ce point a d'ailleurs été identifié par plusieurs professionnels du territoire.

⇒ Thématiques abordées

Les thèmes abordés lors des ateliers thématiques prennent appui sur les besoins exprimés par les parents dans les divers services proposés. A titre d'exemple, les thèmes suivants ont pu être sollicités par les parents en 2025 :

- Le consentement
- Le développement global du jeune enfant
- La gestion des écrans
- L'autonomie chez l'enfant
- Les émotions
- Les accidents domestiques
- Le développement du langage

- Le sommeil
- La culpabilité parentale
- Les rythmes chez l'enfant et le quotidien
- Les rivalités dans la fratrie
- Les réseaux sociaux
- La naissance d'un enfant, le retour au domicile après l'accouchement
- La scolarité (première rentrée en maternelle, faire équipe avec l'équipe enseignante)
- La place des grands-parents dans l'éducation
- L'estime de soi de l'enfant
- ...

La diversité des sujets évoqués témoigne de la pluralité des préoccupations parentales et de la capacité du dispositif à s'y adapter.

⇒ Actions menées sur la thématique de la charge mentale des parents

La charge mentale des parents désigne l'ensemble des pensées, des responsabilités et de l'organisation invisible qu'ils doivent gérer au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de la vie familiale. Elle ne se limite pas aux tâches concrètes, mais inclut aussi l'anticipation, la planification et la gestion des imprévus (rendez-vous, école, santé, loisirs, etc.). Cette charge est souvent continue et peut générer fatigue, stress et sentiment de surcharge.

Face à cette réalité, il est essentiel de reconnaître son impact sur le bien-être des parents et sur l'équilibre familial. Dans ce cadre, nous avons mis en place des actions à destination des parents autour de cette thématique, afin de leur offrir des espaces d'échange, de soutien et des outils concrets pour mieux organiser le quotidien, partager les responsabilités et alléger cette pression mentale. Ces initiatives contribuent à prévenir l'épuisement et à favoriser un meilleur équilibre entre les différentes sphères de la vie :

- 19/02 : **comment échanger autour des émotions en famille ?**
- 23/04 : **la culpabilité parentale, on en fait quoi ?**
- 25/06 : **ma charge mentale, comment trouver un équilibre ?**
- 16/09 : **le sentiment d'être un "mauvais parents", parlons-en**
- 22/10 : **le tunnel du soir : on sort la tête de l'eau ?**

⇒ Actions menées sur la thématique de la parentalité numérique

La parentalité numérique renvoie à la manière dont les parents accompagnent leurs enfants dans l'usage des écrans et des outils numériques. Elle implique de trouver un équilibre entre les opportunités offertes par le numérique (apprentissage, communication, ouverture sur le monde) et les risques associés (surexposition, contenus inadaptés, cyberharcèlement). Les parents jouent ainsi un rôle clé dans la régulation des usages, la transmission de bonnes pratiques et le développement de l'esprit critique des enfants.

Attentifs à ces enjeux, nous avons également mené des actions sur cette thématique à destination des parents. Celles-ci ont permis de proposer des temps d'information, d'échange et de sensibilisation, ainsi que des outils concrets pour accompagner les familles dans un usage du numérique plus serein, équilibré et adapté à l'âge des enfants :

- 16/04 : **accompagner les enfants et ados à grandir avec les écrans**
- 01/10 **trouver une alternative aux écrans : choisir des jeux/jouets en fonction du développement de son enfant**
- 15/10 : **les écrans à la maison**
- 12/11 : **quel cadre donner à l'utilisation des écrans ?**
- 26/11 : **parler consentement et intimité en lien avec les écrans et les réseaux sociaux**
- 17/12 : **Snapchat, tiktok, Instagram, on en parle ?**

⇒ Actions menées sur la thématique de la périnatalité

La périnatalité regroupe l'ensemble des périodes qui entourent la naissance, de la grossesse aux premiers mois de vie de l'enfant. Elle constitue une étape essentielle, marquée par de nombreux bouleversements physiques, émotionnels et organisationnels pour les futurs et jeunes parents. Cette période nécessite un accompagnement adapté afin de soutenir le bien-être des parents, favoriser le lien avec l'enfant et prévenir d'éventuelles difficultés.

Dans ce cadre, nous avons mené des actions autour de la périnatalité à destination des parents. Ces initiatives ont permis de proposer des espaces d'information, d'écoute et de soutien, ainsi que des temps d'échange entre pairs. L'objectif est d'accompagner les familles dans cette transition importante, de renforcer leur confiance et de favoriser un environnement serein pour l'accueil de l'enfant :

- 5/03 : **me préparer à la naissance de mon enfant**
- 19/03 : **mythes et réalités sur le développement de l'enfant**
- 2/04 : **comment favoriser le développement du langage de mon enfant**

- 30/04 : **le sommeil de l'enfant**
- 14/05 : **le retour de la maternité, comment l'envisager ?**
- 3/09 : **l'alimentation chez le jeune enfant**
- 24/09 : **mon bébé commence à s'opposer... que se passe-t-il?**

⇒ Travail partenarial : Professionnels et structures rencontrés

Le développement du partenariat local constitue un axe central du projet.

De nombreux acteurs du territoire ont été mobilisés (collectivités, structures médico-sociales, établissements scolaires, associations, professionnels libéraux).

En 2025, les professionnels suivants ont fait l'objet d'une rencontre et d'une action partenariale :

- | | |
|---|---|
| ✓ Communauté de Communes
« cœur de pays haut » | ✓ RPE de la Communauté de
Communes Cœur du Pays Haut |
| ✓ Pmi Villerupt | ✓ Professionnels libéraux |
| ✓ Pmi Longwy | ✓ Association « Jeux et compagnie » |
| ✓ EVS Piennes | ✓ ASE Longwy |
| ✓ MSP 3 maisons | ✓ Ecoles primaires Henri Barbusse
et Jolio Cury, école de Landrivaux
à Herserange |
| ✓ Collège Audun le Roman | ✓ Conseillère numérique de la
Communauté de Communes
Cœur du Pays Haut |
| ✓ MDA Longwy / Briey | |
| ✓ Communauté de communes
« Pays Audunois » | |
| ✓ Association « Scènes et
territoires » | |

Ce travail en réseau a notamment permis :

- D'améliorer la visibilité du dispositif ;
- De favoriser l'orientation des familles ;
- De développer des actions conjointes.

Certaines collaborations ont également permis l'émergence de projets innovants, notamment des ateliers d'écriture autour de la monoparentalité.

La participation à des événements (forums, actions locales) a renforcé l'ancrage territorial de la Maison des parents.

⇒ Café des parents thématiques « hors les murs »

Dans une logique de proximité et de renforcement du maillage partenarial, des actions ont été mises en œuvre à destination des parents au sein de structures partenaires, en réponse aux besoins identifiés par les acteurs du territoire en matière de parentalité.

À ce titre, des collaborations ont notamment été développées avec les établissements scolaires du secteur (collège d'Audun-le-Roman, école de Landrivaux, écoles maternelles d'Herseange et Louise Michel à Jœuf). Ces interventions ont permis de proposer des ateliers de sensibilisation à l'usage des écrans et aux alternatives possibles, au développement de l'enfant, ainsi que des activités familiales en extérieur, favorisant le lien à la nature.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale de Mont-Saint-Martin, un atelier a été proposé autour de la charge mentale des parents et de la santé mentale des adolescents.

Actions mises en place dans une dynamique d'aller vers en 2025 :

- 6 mars au collège d'Audun le Roman : *la gestion des écrans dans les familles*
- 7 mars à l'école Landrivaux de Herseange : *Mythes et réalités sur le développement de l'enfant*
- 14 mars à l'école maternelle « les 4 vents » à Herseange : *prévention des effets des écrans*
- 23 mai à l'école élémentaire Jean Zay de Piennes : *prévention des effets des écrans*
- 6 juin à l'école maternelles « les 4 vents » à Herseange : *les activités extérieures pour les enfants*
- 24 mai au Forum de Batilly : *prévention des effets des écrans*
- 14 juin au Forum Prévention Santé Longwy : *les activités avec les enfants*
- 12 septembre à l'EVS de Mont Saint Martin : *charge mentale des parents et santé mentale des adolescents*

Ces interventions ont notamment permis :

- D'aller à la rencontre de publics éloignés ;
- De lever certains freins à la participation ;
- De faire connaître le dispositif.

En 2025, un total de **102 parents** a participé aux actions « hors les murs ».

⇒ Impacts du lieu sur les familles

La diversité des services proposés par la Maison des parents permet d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles, en fonction des demandes exprimées.

Le point écoute parents offre ainsi la possibilité de consultations individuelles, permettant d'aborder des problématiques liées à la parentalité : questions éducatives, difficultés intrafamiliales, troubles du comportement de l'enfant, situations de séparation conjugale, ou encore troubles anxieux ou dépressifs.

Par ailleurs, les accueils informels au Café des parents constituent un espace bienveillant, confidentiel et sans jugement. Malgré la diversité des profils, des parents ont pu être mis en relation autour de problématiques communes, favorisant des échanges dans un climat de solidarité et d'entraide, avec l'appui des professionnelles.

Dans une logique de complémentarité, les ateliers thématiques ont permis d'impliquer les parents dans une réflexion active autour de leurs pratiques éducatives et dans la recherche d'outils et d'alternatives face aux difficultés rencontrées.

Les thématiques abordées ont notamment porté sur le développement global et psychoaffectif de l'enfant, l'alimentation et le sommeil, l'usage des écrans, la vie de famille et les questionnements éducatifs (pose de cadre, autorité, écoute), ainsi que la communication non violente et l'éducation bienveillante. Lors de ces ateliers, des outils sont régulièrement proposés aux parents, qu'ils soient issus de ressources existantes (assurance maladie, littérature professionnelle) ou conçus par l'animatrice (quiz, supports visuels sur le développement de l'enfant, schémas relatifs à la charge mentale, etc.).

Les retours des familles mettent en évidence plusieurs effets positifs : une amélioration du bien-être, une diminution du sentiment de solitude, une meilleure compréhension des enjeux éducatifs et une valorisation des compétences parentales. Les parents soulignent en particulier l'importance de ces temps d'échange dans leur quotidien, notamment pour rompre l'isolement et partager des expériences avec d'autres familles.

Par ailleurs, certains parents ont contribué à faire connaître les services en invitant des proches ou des voisins à participer aux actions proposées, participant ainsi à la dynamique de diffusion.

Au regard de ces éléments, il apparaît que la pertinence de l'offre et l'implication des professionnelles sont progressivement reconnues par les familles, qui s'approprient le lieu comme une ressource répondant à leurs besoins en matière de parentalité.

IV. Conclusion et perspectives 2026 :

Deux ans après son ouverture, la Maison des parents connaît une progression régulière de sa fréquentation. Les retours des professionnels du territoire confirment la pertinence du projet ainsi que l'adéquation des réponses apportées aux besoins des familles.

Néanmoins, certains acteurs rencontrent encore des difficultés à s'approprier pleinement les services proposés et à mobiliser les familles autour des différentes modalités d'accompagnement.

Afin de renforcer la visibilité du dispositif auprès des familles et des partenaires, un programme trimestriel de communication et d'animations a été déployé. Par ailleurs, les actions « hors les murs » seront développées, notamment à travers la mise en place d'ateliers parentalité « clés en main » à destination des structures et des partenaires de terrain.

L'offre de services poursuit sa diversification, avec l'intervention de professionnels spécialisés, en particulier dans les domaines du numérique et des apprentissages scolaires, afin de répondre de manière plus globale aux besoins des familles.

Le développement du maillage partenarial se poursuit également, à travers la mise en œuvre de projets communs et le renforcement des collaborations avec les acteurs du territoire.

Enfin, dans la continuité de cette dynamique, une journée portes ouvertes sera organisée en 2026, comprenant des ateliers parentalité et des interventions de professionnels extérieurs, afin de valoriser les missions et les services de la Maison des parents auprès d'un public élargi.

Maison des parents

La Maison des parents est un espace **libre** et **gratuit** de **rencontres**, de **ressources** et de **partage** autour de la **parentalité** et des **relations familiales**.

Riche de modes d'accompagnement, la Maison des parents a pour mission d'incarner un lieu de **prévention**, de **socialisation** et **d'accompagnement** pour les parents.

